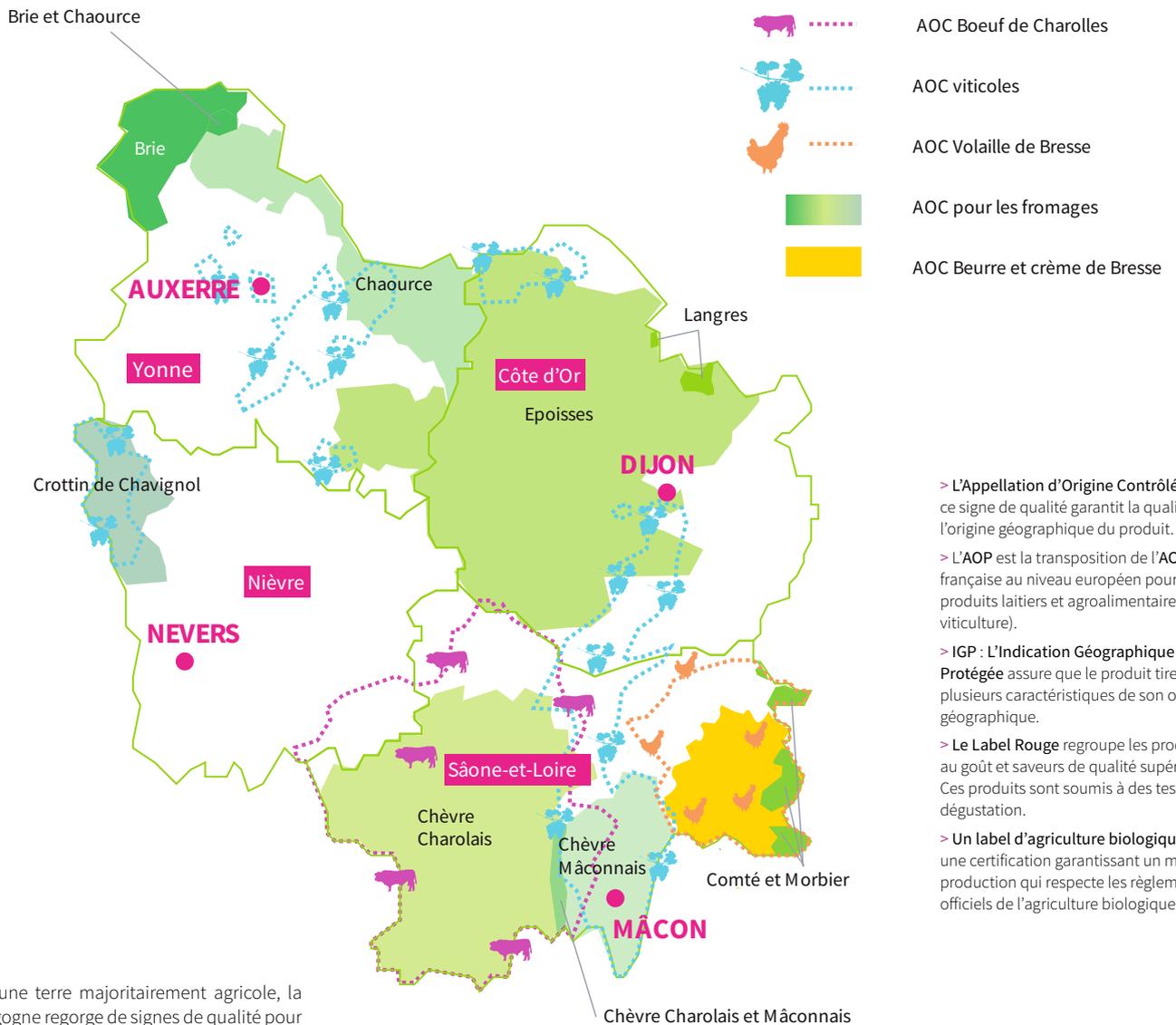


L'AGRICULTURE

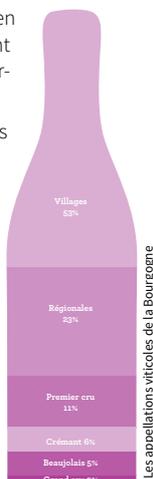
AMBASSADEUR DU BON GOÛT BOURGUIGNON



- > **L'Appellation d'Origine Contrôlée :** ce signe de qualité garantit la qualité et l'origine géographique du produit.
- > **L'AOP** est la transposition de l'AOC française au niveau européen pour les produits laitiers et agroalimentaires (hors viticulture).
- > **IGP : L'Indication Géographique Protégée** assure que le produit tire un ou plusieurs caractéristiques de son origine géographique.
- > **Le Label Rouge** regroupe les produits au goût et saveurs de qualité supérieure. Ces produits sont soumis à des tests de dégustation.
- > **Un label d'agriculture biologique** est une certification garantissant un mode de production qui respecte les règlements officiels de l'agriculture biologique.

Avec une terre majoritairement agricole, la Bourgogne regorge de signes de qualité pour identifier la qualité, l'origine et valoriser ses productions. L'AOC bœuf de Charolles, la volaille de Bresse, la moutarde de Bourgogne, le Charolais, le Label Rouge Jambon persillé, l'Epoisses et bien d'autres produits phares, font la réputation du terroir bourguignon.

40% des exploitations agricoles en Bourgogne produisent sous signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) contre environ 35 % en France. Ce résultat est lié en grande partie à la viticulture AOP, qui regroupe la moitié des exploitations sous SIQO. Par ailleurs, la fameuse moutarde de Bourgogne est classée en IGP, le cassis de Dijon et la crème de cassis de Bourgogne sont classés en IG.



Les zonages des appellations d'origine (AOC / AOP)

La Bourgogne arrive au 9^e rang français des régions BIO pour son nombre d'exploitations et pour ses surfaces. Elle compte plus de 3 % des surfaces biologiques françaises et un peu moins de 4 % des fermes engagées en bio (source SEDARD).

La viticulture est très présente dans le domaine de l'agriculture biologique, les surfaces certifiées dépassent aujourd'hui 8 % des surfaces du vignoble bourguignon.

Les chiffres clés

- 58% de la surface régionale consacrée à l'agriculture (SAU), dont 33% de surfaces boisées (y compris peupleraies) (source Agreste SAA 2013)
- Emploi du secteur agricole :** 4,7% (source Insee au 31/12/2012)
- 4,1% des exploitations** françaises en 2010 (source Agreste RA2010)
- Population totale :** 1 641 130 habitants au 1^{er} janvier 2012 (source Insee)
- Densité de population :** 51,7 habitants/km²
- Fermes bio** (y compris en conversion) en 2013 : 891 (source Agence BIO)